

Signature de conventions

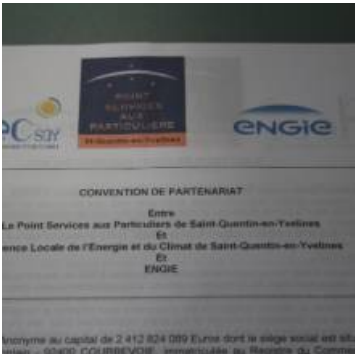
M. le Maire a signé, cet après-midi, une convention de mise à disposition de locaux pour le Point service aux particuliers (PSP), dans le cadre du projet ENGIE.

A cette occasion, une convention tripartite entre le PSP, ENGIE et l'ALEC a également été signée dans le cadre du défi famille à énergie positive ; opération lancée ce mardi 1er décembre. Une équipe de familles du Quartier du Buisson est notamment concernée par cette initiative.











ST-LES-BAMAUX
CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LOCAUX
Mairie de Magny-les-Hameaux, représentée par son Maire, Monsieur B...
Présente le Contrat:
M. GALAN, agissant en qualité de Président du PNP de St Quentin-en-Y...
Adresse : 78190 TRAPPES, numéro d'enregistrement SIRET 45341990





ation est conclue et acceptee pour une durée de 10 ans à compter de la date de signature de la présente convention.

La présente convention est conclue et acceptée pour une durée de 10 ans à compter de la date de signature de la présente convention.

Hameaux le 2 décembre 2015, en 2 exemplaires

La Commune,
Le Maire,

_____ Pour le prestataire
Le Directeur
Benoit GALIEN

_____ et HOUILLON

En cas de litige relatif à la validité, à l'interprétation ou l'exécution de la présente convention, le litige sera soumis à la juridiction compétente.

La présente convention est conclue et acceptée pour une durée de 10 ans à compter de la date de signature de la présente convention.

Signé les Hameaux, en trois exemplaires originaux, le 03/12/2015

_____ Pour le PSP SQY _____ Pour l'ALEC SQY

_____ Benoit Galien Président _____ Frank Ser Directeur

_____ tonin territorial IDF

_____ es ENGIE / PSP SQY / ALEC SQY

La présente convention est conclue sans exclusivité et ne fait pas obstacle à ce que les parties concluent un accord de même type avec d'autres partenaires.

ARTICLE 11 : LITIGE

En cas de litige relatif à la validité, à l'interprétation ou l'exécution de la présente convention, le litige sera soumis à la juridiction compétente.

Signé les Hameaux, en trois exemplaires originaux, le 03/12/2015

_____ Pour le PSP SQY _____ Pour l'ALEC SQY

_____ Benoit Galien Président _____ Frank Ser Directeur

_____ tonin territorial IDF